

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE DE L'OPUSS-NC DU 1^{ER} JUIN 2022

Aujourd'hui, le système de santé de la Nouvelle-Calédonie n'est plus en mesure d'équilibrer ses comptes, ni de garantir les missions de ses acteurs.

Notre système de santé est à bout de souffle et n'a pas d'autre choix que de se réformer en profondeur afin de faire face aux nouveaux défis.

Au-delà des incertitudes, notre territoire se retrouve confronté plus que jamais à une triple transition : démographique, épidémiologique et technologique.

Le premier défi pour notre système de santé est de lui redonner une vitalité démocratique.

Dans ce cadre, le seul modèle pertinent repositionne les pouvoirs publics dans leur rôle de stratégie avec une délégation du pilotage des soins et de sa régulation financière confiée à une institution, pivot de la démocratie sociale.

Aux côtés des décideurs de cette nouvelle gouvernance opérationnelle se positionneront des représentants des professionnels et usagers du terrain.

C'est dans cet objectif de démocratie sanitaire que l'OPUSS-NC à vu le jour.

PRESENTATION DE L'OPUSS-NC

L'organisation des professionnels et des usagers du système de santé de Nouvelle-Calédonie, a été créée le 1^{er} Juin 2022.

Elle sera l'institution représentative de la démocratie sanitaire en santé dans la nouvelle gouvernance.

Elle est constituée de trois collèges de représentants :

- **Le collège 1** regroupent les représentants des usagers, associations et collectifs reconnus officiellement les plus représentatives.
- **Le collège 2** regroupent les représentants de X organisations syndicales de professionnels de santé et de prestataires de soins en exercice libéral en Nouvelle-Calédonie reconnus officiellement les plus représentatives.
- **Le collège 3** regroupent les représentants des infrastructures de soins privés de Nouvelle-Calédonie reconnus officiellement les plus représentatives.

Le collège 1, constitué des représentants de plusieurs associations d'usagers:

- ✓ Association des diabétiques de Nouvelle-Calédonie
- ✓ Ligue contre le cancer de Nouvelle-Calédonie
- ✓ Collectif handicap

Le collège 2, constitué des représentants de 15 professions et prestataires de santé :

- ✓ audioprothésistes,
- ✓ chirurgiens-dentistes,
- ✓ biologistes,
- ✓ infirmiers,
- ✓ masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs,
- ✓ médecins,
- ✓ orthophonistes,
- ✓ orthoptistes,
- ✓ ostéopathes,
- ✓ pharmaciens,
- ✓ transporteurs sanitaires,
- ✓ sages-femmes,
- ✓ Opticiens,
- ✓ Diététiciens,
- ✓ Distributeurs de matériels et dispositifs médicaux

Le collège 3, constitué des représentants des structures de soins libérales :

- ✓ CSSR Medipole : Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
- ✓ CRNC : Centre de Radiothérapie de Nouvelle-Calédonie
- ✓ Clinique Kuindo-Magnin
- ✓ U2NH : Unité de néphrologie Nouvelle-Calédonie
- ✓ Représentants des établissements médicaux-sociaux
- ✓ Représentants des EPHAD

L'OPUSS-NC a pour principal objet de nommer des représentants légitimes qui participeront aux décisions relatives à l'organisation du système de santé de la Nouvelle-Calédonie et de sa régulation financière, dans le cadre d'une réelle démocratie sanitaire au sein de la gouvernance opérationnelle.

L'OPUSS-NC a également pour but d'émettre des propositions relatives à tout sujet d'intérêt commun aux professions de santé, aux usagers et aux structures de soins et notamment en matière de parcours de soins et de santé publique afin de faciliter le passage d'une politique de soins à une politique de santé.

Les membres de L'OPUSS-NC ont élu le 1^{er} juin 2022 un président par Intérim : Mme ou Mr X, jusqu'à l'institutionnalisation de l'entité par une loi portant à l'assurance-maladie.

Le programme est ambitieux : En recherchant toujours le plus grand dénominateur commun, l'OPUSS-NC tâchera de faire valoir au niveau de la gouvernance opérationnelle son expérience de terrain dans la coordination des soins, leur qualité et leur efficacité ainsi que la prévention et les actions de santé publique.